Préveranges - Ste Sévère

Sur les pas des Maîtres Sonneurs, 8^e étape.

Durée 9h 35 Difficulté Moyenne O? Distance 30,16 km 🖒 Retour au départ Non Dénivelé positif 333 m Activité Pédestre Dénivelé négatif 467 m

m Commune Préveranges (18370)



Description

A Point haut

A Point bas

Balisage Rouge et blanc du GR® 100 commun à partir de Préveranges avec le GRP® des Maîtres Sonneurs

499 m

260 m

(D) De l'église de Préveranges, prendre la route en direction de Saint-Marien, passer devant un gîte d'étape puis, 100 m plus loin, prendre à droite, sur environ 200 m, la Rue Saint-Martin.

Jonction avec les sentier GR® 303. GR® 100

- (1) Quitter Préveranges en empruntant un chemin à gauche, prendre la Route de Saint-Marien (D1E) à droite sur environ 300 m.
- "Croisement avec le sentier GR®100 qui vient de Boussac, poursuivre sur environ 600 m. par un chemin en face. Atteindre un carrefour de chemins
- (2) Prendre la petite route menant à une ferme. Laisser celle-ci sur la gauche et poursuivre tout droit par un chemin qui descend au hameau du Betoux. Après quelques maisons, tourner sur une route à gauche.
- (3) Juste après un pont sur la Joyeuse, s'engager sur un sentier à gauche. Il franchit de nouveau la Joyeuse et monte sur une colline. Gagner un étang, tourner à droite en longeant l'étang et continuer le chemin. Passer devant une maison avec un vieux puits et poursuivre tout droit jusqu'à un virage.
- (4) Prendre un chemin à gauche ; il monte sur environ 400 m, puis tourne brutalement à droite pour aboutir à une route goudronnée. Passer à gauche sous un pont de chemin de fer (ancienne ligne de chemin de fer Champillet-Lavaufranche, qui a été exploitée jusqu'au début des années cinquante). Gagner le Magnoux.
- (5) Traverser le hameau en négligeant les routes à gauche. En haut d'une côte, virer à gauche et parvenir à un croisement où se dresse un château d'eau (à 504 m, point culminant du Cher et de la région Centre). Poursuivre quelques mètres sur la D203 à droite, parvenir au château d'eau et aller jusqu'au croisement suivant.
- (6) Quitter la D203 en prenant la route sur la gauche, suivre le bois de châtaigniers et prendre la 1ère route à droite. Descendre jusqu'à Beddes et à la source de l'Indre, sur la droite.
- (7) Quitter ici le GRP® pour prendre le chemin à gauche qui remonte à travers, puis vire à droite en limite du bois. Obliquer dans la première petite route sur la gauche. La suivre jusque chez labier.
- (8) Traverser la D3E et prendre la route en face. Cette route se prolonge à droite par un long chemin descendant. Passer un croisement et parvenir à un carrefour (cote 405).
- (9) Tourner à droite sur un chemin herbeux (le GR[®] 100 part sur la gauche).

Le balisage du GRP® est à partir de ce point Rouge et Jaune part sur la gauche, sur environ 100 m, et prendre un chemin montant qui conduit à la départementale D3E, au hameau de la Courcelle.

(10) Prendre la D3E à gauche. À l'intersection, aller tout droit pour rejoindre l'Église Saint-Priest.

(11) Tourner à gauche et laisser l'église sur la droite.

Arriver à l'église, passer devant celle-ci à gauche et descendre. Franchir

Points de passages

🕖 D - Église Saint-Martin (Préveranges)

N 46.432473° / E 2.254354° - alt. 426 m - km 0

1 Chemin

N 46.433305° / E 2.250996° - alt. 420 m - km 0.29

2 Petite route à droite

N 46.43044° / E 2.245804° - alt. 431 m - km 0.82

• 3 Pont de la - Joyeuse (rivière) - Affluent de

N 46.43356° / E 2.23362° - alt. 405 m - km 1.9

• 4 Après l'Ayant

N 46.42924° / E 2.217207° - alt. 449 m - km 3.32

5 Le Magnoux

N 46.42786° / E 2.20334° - alt. 485 m - km 4.74

• 6 À gauche

N 46.428301° / E 2.19721° - alt. 497 m - km 5.42

• 7 Sources de l' - Indre (rivière) - Affluent de la Loire

N 46.424601° / E 2.184746° - alt. 472 m - km 6.87

8 Chez Jabier

N 46.434326° / E 2.170144° - alt. 444 m - km 9.1

9 Chemin herbeux (cote 405)

N 46.438017° / E 2.158172° - alt. 413 m km 10.18

10 La Courcelle

N 46.4433° / E 2.168327° - alt. 419 m - km 11.26

11 - Église Saint-Priest (Saint-Priest-la-Marche)

N 46.44776° / E 2.17042° - alt. 393 m - km 11.84

12 Limite Cher/Indre

N 46.466139° / E 2.175312° - alt. 408 m km 14.45

13 Pointe Maziere

N 46.465086° / E 2.158854° - alt. 384 m km 17.09

14 Sortie de Perassay par D71

N 46.471612° / E 2.14546° - alt. 347 m - km 18.63

l'Indre et remonter en face sur la gauche et prendre le chemin à droite qui mène au stade puis, à la route, prendre à gauche. Atteindre le hameau de La Lande. Prendre une rue à gauche et, 100 m plus loin, à droite. À un croisement, continuer tout droit: la route se prolonge par un chemin en face. Environ 300 m plus loin, parvenir à la limite entre le Cher et l'Indre.

- (12) À la limite des départements, poursuivre en face, puis à gauche à l'intersection suivante. Faire un droite-gauche et s'engager sur une petite route, direction Pointe Mazière, vers l'Ouest, pendant environ 300 m. Tourner à droite dans un chemin, bordé de châtaigniers, qui longe un petit bois et gagne une piste que l'on prend sur la gauche. Obliquer de nouveau à gauche sur une petite route (D84) qui passe entre deux étangs. Traverser les hameaux de La Saigne et Pointe Mazière.
- (13) Passer les dernières maisons de ce dernier, tourner à droite. La route dévale la pente (déclivité annoncée de 20%). Remonter jusque Chez Piot, rester sur la route principale à gauche et longer un stade par la droite. Tourner à gauche pour descendre dans le centre de Pérassay vers l'église :
- (14) Sortir de Pérassay par la D 71, laisser la D71M sur la droite et descendre en direction de Genest. Au panneau "Moulin de Pérassay" virer en épingle à droite en direction du moulin. Face à celui-ci, emprunter la passerelle à droite et poursuivre sur un chemin herbeux. Grimper en restant à gauche. Après le Bon St-Michel, bifurquer à gauche dans le chemin bordé de haies. Au bout, traverser la D917 et partir en face. Au carrefour, rester dans l'axe et traverser Genest.
- (15) Plonger dans la vallée du Ruisseau de Beaulieu par le chemin herbeux bordé de haies (vue sur la vallée et Pouligny Notre Dame). En fond de vallée, tourner à droite dans une large allée, entre prés et bois, pour rejoindre la route. L'emprunter à gauche en longeant l'étang, et très vite, tourner à droite sur la petite route en direction du château (étang et château). Continuer tout de suite sur le chemin à droite au pied des bâtiments. Juste après la petite tour carré, descendre à droite dans le chemin creux qui surplombe un étang jusqu'avant l'ancien moulin.
- (16) Juste avant le moulin, gravir le raidillon à gauche (risque de glissade). En fin de montée, la ravine laisse sa place à un chemin herbeux. À la première maison, poursuivre sur la petite route, puis sur la D110 en direction de Vijon. Au premier virage descendre le flanc du vallon par le chemin de droite bordée de haies (point de vue sur le bocage) puis remonter. Traverser une petite route et descendre de suite sur la gauche par la sente ombragée. À la route partir à droite en direction du Moulin Retord (chambres d'hôtes)

15 Hameau de Genest

N 46.459755° / E 2.134742° - alt. 375 m km 20.73

• 16 Sentier remontant face au moulin de **Beaulieu**

N 46.459703° / E 2.111922° - alt. 330 m km 22.78

• 17 Moulin Retord

N 46.463746° / E 2.103966° - alt. 306 m km 24.11

18 route au dessus du pont

N 46.467818° / E 2.086564° - alt. 284 m km 25.72

• 19 Belfat

N 46.465176° / E 2.074998° - alt. 298 m km 27.33

20 D997 et stèle

N 46.481771° / E 2.071404° - alt. 268 m km 29.54

📗 A Halle de Ste Sévère

N 46.485949° / E 2.069945° - alt. 297 m km 30.16

- (17) Au moulin de Retord, suivre la D 110 à gauche sur environ 150 m. La quitter pour un chemin à gauche et franchir le Ruisseau de Beaulieu sur une passerelle. Laisser les bâtiments du moulin Gras à gauche et suivre la petite route à droite parallèle à la vallée qui dépasse les bâtiments superbement rénovés du Moulin Vieux (chambres d'hôtes).
- (18) Au pont, remonter la D 71h à gauche et s'engager dans le premier chemin à gauche qui rejoint la départementale plus haut. Partir à droite sur celle-ci, puis suivre à gauche et à droite en direction de Belfat. Traverser le hameau et atteindre un virage.
- (19) À la sortie de Belfat, descendre par une piste empierrée à droite jusqu'à une passerelle qui franchit le cours d'eau. Remonter en face par un chemin en sous bois qui débouche sur le coteau (vue panoramique sur les hauteurs environnantes). Poursuivre tout droit, puis virer sur la gauche et une fois passé devant la stèle, partir à droite pour rejoindre la D 917.
- (20) La suivre à gauche et tourner à gauche dans le Chemin du Pont Tracat. Couper la Rue du Pont Rouge et tourner à gauche Rue Porte Rompue qui devient Rue Saint-Martin (laisser les rues à droite). Arriver Place du Marché et sa Halle(A). La sera le départ de l'étape suivante (jusqu'à La Châtre) et de la Variante jusqu'à La Motte Feuilly

Informations pratiques

Hébergement Préveranges, Saint-Priest et Pérassay Voir site Chapitre : Organiser votre randonnée.

Ravitaillement: Préveranges, Pérassay,

Point d'eau : Préveranges, Saint-Priest, Pérassay.

Aire de pique-nique: Halle de Saint-Priest une centaine de mètres sur la route après l'église sur la gauche Restaurant ravitaillement à Perassay

A proximité

Point culminant région Centre Val de Loire Le Magnoux (Préveranges) 504 m. Source de l'Indre Beddes (Saint-Priest). Châtaigneraie Saint-Priest.

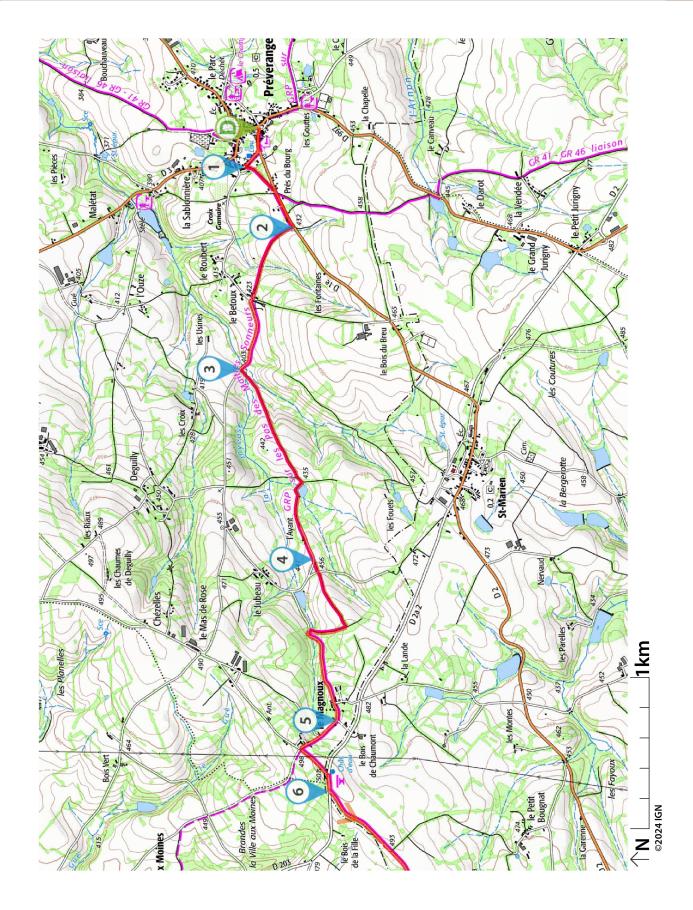
Moulins de pérassay

Maison de jour de fêtes (Tati) et Halle à Ste Sévère Donnez-nous votre avis sur https://www.visorando.com/randonnee-preveranges-perassay/

En savoir plus : Sur les pas des Maîtres Sonneurs - 69 rue de la libération 18370 Chateaumeillant

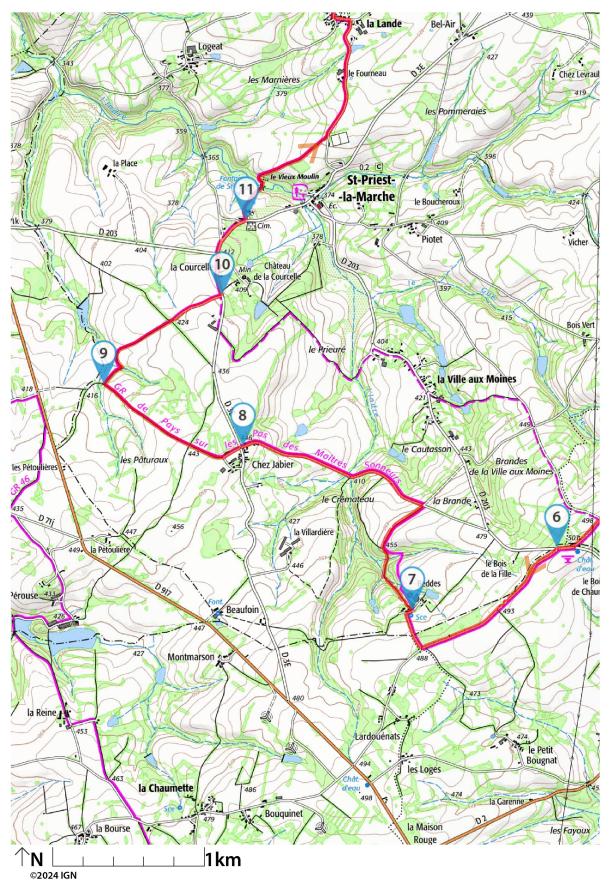
Tel: 02 48 61 39 89 - Site internet: https://www.sentiermaitressonneurs.com

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



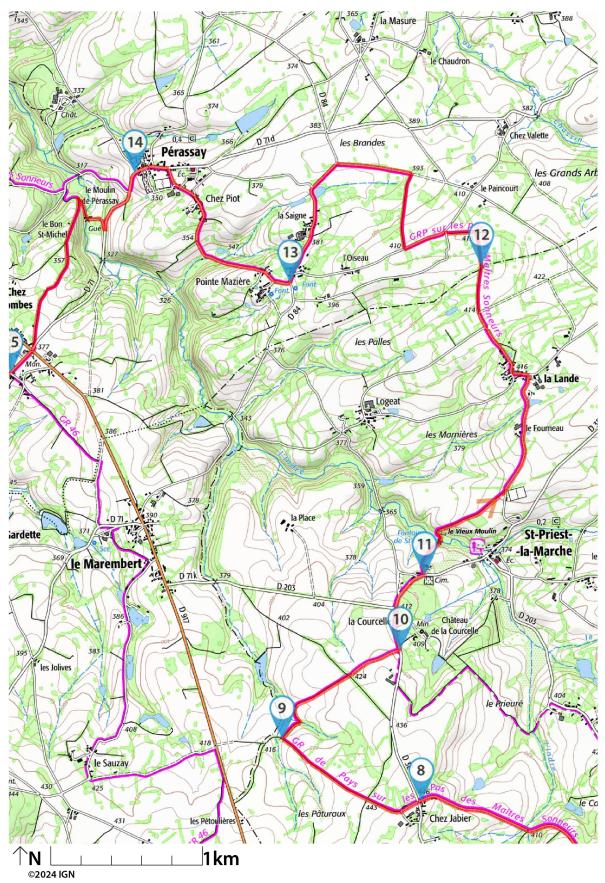
Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAITRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.